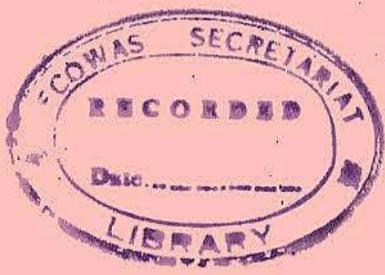


to be read

ECW/CM/(2)/2



RAPPORT DU SECRETAIRE EXECUTIF

NOT TO BE TAKEN AWAY

NOVEMBRE 1977

NOT TO BE TAKEN AWAY

- I. FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE
- II. RELATION AVEC LES INSTITUTIONS INTERNATIONALES
- III. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS
- IV. SITUATION FINANCIERE DU SECRETARIAT AU 31/10/77

FUNCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE

A. LE SECRETARIAT

En guise de rappel, je voudrais souligner que le Secrétariat de la Communauté continue de fonctionner sur la base des dispositions mises en place depuis la prise de fonction du Secrétaire Exécutif. A savoir, concernant le personnel en particulier, d'abord des cadres supérieurs tous détachés provisoirement par leurs gouvernements respectifs, ensuite le reste du personnel entièrement composé d'agents tous recrutés temporairement en attendant que le statut du personnel soit approuvé par le Conseil des Ministres de manière définitive.

Je n'ai eu qu'à féliciter de la collaboration du personnel du Secrétariat dont le dévouement et la compétence à tous les niveaux ont permis, en moins de huit mois, non seulement de mettre en place l'infrastructure administrative du Secrétariat, mais en plus d'élaborer et de commencer à exécution le programme d'action de notre Communauté à court terme. Lorsque l'on sait que l'expérience d'organismes semblables à la CEDEAO indique qu'il leur a fallu en moyenne trois à quatre ans pour effectuer le même chemin, l'on mesure alors l'importance des efforts déployés.

Pour obtenir le détachement provisoire des cadres supérieurs et aussi pour informer les Chefs d'Etat des problèmes de mise en route, j'ai dû me déplacer dans les pays membres, l'un de ces déplacements ayant été effectué en janvier en compagnie du Directeur Général du Fonds.

B. LE FONDS

Fonctionnement du Comité conjoint créé par le Conseil des Ministres tenu à Lagos du 18 au 22 juillet 1977.

Le fonctionnement de ce Comité ne s'est pas fait dans des conditions satisfaisantes. Deux sortes de problèmes se sont posés.

Problème de mise en route et problème d'application effective des décisions du Comité.

La première réunion du Comité prévue à Lagos le 9/8/77 n'a pas eu lieu, le Directeur Général du Fonds n'ayant pas jugé utile de se rendre à Lagos. Le motif invoqué étant que d'abord, il n'avait pas été consulté et ensuite parce que l'ordre du jour n'était pas conforme à la décision du Conseil des Ministres ayant créé le Comité. Il suffit de rappeler qu'il s'agissait d'une proposition du Secrétariat. Dans la mesure où la date et l'ordre du jour ne convenaient pas au Directeur du Fonds, il avait tout loisir de faire des contre-propositions, à supposer bien entendu qu'une volonté réelle de coopération existe de part et d'autre.

Le Secrétaire Exécutif a alors estimé nécessaire de se rendre à Lomé avec ses collaborateurs pour essayer de convaincre le Directeur du Fonds de l'urgence de la mise en activité de ce Comité créé par le Conseil des Ministres.

C'est à ce prix que la première réunion du Comité a eu lieu à Lomé le 11/8/77. Malheureusement, les décisions importantes du Comité n'ont pas été appliquées. La plus importante et la plus urgente décision du Comité concernait le recrutement. Il était convenu :

- de faire une publicité conjointe (Secrétariat/Fonds de postes vacants ;
- de faire en commun les interviews;
- que le Secrétaire Exécutif et le Directeur du Fonds se consulteraient pour la distribution des postes.

A son corps défendant, le Secrétaire Exécutif s'est vu dans l'obligation d'entamer seul la procédure de recrutement ci-dessus. Le Directeur Général du Fonds, pour diverses raisons ayant préféré s'absentir.

2. OBSERVATION DU SECRÉTAIRE EXECUTIF SUR LES OPERATIONS DU FONDS

A la lumière de ce qui précède et des activités du Fonds depuis le début de ses opérations, les observations suivantes s'imposent :

- a) Le Comité créé par le Conseil n'a apporté d'amélioration ni dans l'indispensable intégration des institutions de la Communauté, ni dans les rapports entre le Secrétaire Exécutif et le Directeur Général du Fonds. Au contraire, lors de la dernière réunion du Comité, en présence du personnel, le Directeur Général du Fonds a déclaré qu'il

était l'égal du Secrétaire Exécutif et n'acceptait d'être considéré comme étant en position hiérarchique inférieure au sein de la Communauté.

- b) Tout se passe comme si les réunions du Comité sont des réunions de complaisance dans la mesure où les décisions prises en commun ne sont pas appliquées. Par ailleurs, les décisions qui sont appliquées au Fonds sont souvent l'inverse de ce qui a été arrêté au Comité. Ainsi par exemple, lors de la première réunion du Comité, il avait été convenu que le Secrétariat centraliserait les études ; depuis lors le Fonds s'est engagé dans une importante opération de préparation de projets dont certains sont des répétitions de projets déjà en cours au Secrétariat.

3. Les observations ci-dessus sont strictement objectives. Elles sont faites conformément aux dispositions de l'article 5 § 10 du Traité selon lequel le Secrétariat Exécutif doit soumettre au Conseil son rapport sur le fonctionnement de la Communauté et de ses institutions. Je voudrais terminer ce chapitre en offrant mon opinion sur les mécanismes de coordination au sein de notre Communauté.

- a) Ils supposent, en tout cas cristallisent l'existence d'organes séparés sinon autonomes fonctionnant de façon parallèle.
- b) De ce fait, la coordination ne peut pas être un procédé de décision efficace dans une situation aussi complexe et difficile que celle du contexte de la CEDEAO.
- c) Dans un tel contexte les limites de la coordination apparaissent bien vite comme nous pouvons le constater. Elle est incapable d'améliorer les rapports entre les institutions pour instaurer l'unité de politique, l'unité de direction et l'unité de commandement.

Il appartiendra au Conseil de faire un examen objectif de la CEDEAO pour lui tracer des voies plus sûres et réalistes vers son destin, avant qu'il ne soit trop tard.

C. LES AUTRES INSTITUTIONS DE LA COMMUNAUTE

Le retard accusé par la procédure de recrutement, retard dû au fait que plusieurs Etats ont demandé le report de la date de clôture des candidatures, les difficultés rencontrées dans la mise en route des divers projets, ont amené le Secrétariat à concentrer ses efforts sur les problèmes internes immédiats.

De ce fait, certaines réunions de Commissions prévues ont été différées. Quant à la mise en route d'autres institutions, (Tribunal, Comité des Gouverneurs de Banques Centrales, etc.) des propositions pourraient être utilement faites lors de la prochaine réunion du Conseil précédent la conférence des Chefs d'Etat.

Selon nos prévisions, l'ensemble des institutions de la Communauté sera opérationnel avant la fin du premier trimestre de l'année prochaine.

II RELATIONS AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le Secrétariat a continué ses efforts en vue d'établir et renforcer les rapports avec les organisations internationales de la famille des Nations Unies, du groupe Banque Mondiale et F.M.I., la CEE et toutes les organisations régionales Africaines.

S'agissant des dernières, la préparation d'une importante réunion des dirigeants de ces organisations Ouest Africaine est en cours au Secrétariat. Cette réunion devait avoir lieu en Janvier 1978. Un effort à une échelle plus restreinte a déjà porté ses fruits. Sur l'initiative de la CEDEAO une réunion s'est tenue à BIDJAN les 24 et 25 Octobre 1977 et regroupa la CEAO, l'ENTENTE et la Banque Ouest Africaine de Développement. Cette réunion a défini des mécanismes de concertation et de suivi de l'exécution des divers projets en matière du transport et télécommunication.

A ce jour, l'état de nos rapports avec les organismes spécialisés des Nations Unies se résume comme suit :-

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
=====

Collaboration très étroite sous forme d'assistance technique pour l'exécution des divers projets en cours (voir ci-dessous III)

CNUCED
=====

Le Secrétariat a trouvé auprès de la CNUCED une coopération très étroite. Elle a préparé ~~un~~ rapport avec la CEDEAO et soumis au PNUD un programme d'assistance sur trois ans. Ce programme dont les détails sont en cours d'élaboration sera soumis au Conseil lors de ses prochaines assises.

PNUD
=====

En plus du programme d'assistance de la CNUCED indiqué ci-dessus, le PNUD a accepté de coopérer avec la CEDEAO dans plusieurs domaines, en particulier pour financer l'élaboration du projet régional d'école bilingue de gestion et d'administration publique.

BIT ET UNIDO
=====

L'Unido a offert son assistance pour l'élaboration du projet d'école bilingue pour la Communauté. Le BIT a également exprimé son intérêt pour une assistance au même projet ainsi qu'au projet de constitution de la banque des données de la CEDEAO.

LE CENTRE INTERNATIONAL DU COMMERCE
=====

Le Centre a offert son assistance pour la conception des cours de l'école bilingue de gestion et d'administration publique de la CEDEAO en ce qui concerne les problèmes relatifs au commerce international - formation en matière de promotion des exportations etc...

UIT
=====

Nous avons été en des rapports avec l'UIT dans le cadre de l'exécution de notre projet de télécommunication. Sa collaboration nous sera utile pour mener à bien ce projet.

CEE, Banque Mondiale, FMI

Toutes ces organisations nous ont bien accueilli et apporteront leur aide sous diverses formes à notre organisation.

Pour terminer ce chapitre, il convient de rappeler que nos premiers rapports avec ces organisations ont été très positifs et que nous emploierons à le consolider au cours des prochains mois.

III.

III. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS

L'état d'avancement des divers travaux en cours est présenté sous forme de tableau ci-dessous.

T R A V A U X E N C O U R S

TITRE DU PROJET	DESCRIPTION SOMMAIRE	E T A T D ' A V A N C E M E N T	
		ORGANISATION PARTICIPANT AUX TRAVAUX AVEC L'UNION AFRICAINE	O B S E R V A T I O N
1. Transport et Telecommunications	Developpement d'un réseau efficace de télécommunication, d'infrastructure et de mode de transport, dans la Communauté	CEA CNUCED UIT UPU	Les études préliminaires destinées à élaborer le détail des termes de référence, le programme de travail et la structure de l'équipe d'experts, est en cours. Ce projet est réalisé en collaboration avec la CEA, l'ENTENTE, la BOAL
2. Etudes préparatoires pour la mise en place de l'Union douanière	Elaborer le programme de réalisation de l'Union douanière et de développement des échanges intra communautaires conformément aux dispositions du Traité	CNUCED, CEA	IDEM COMME CI DESSUS

TITRE DU PROJET	DESCRIPTION SOMMAIRE	ETAT ORGANISATION PARTICIPANT AUX TRAVAUX AVEC CEDEAO	D'AVANCEMENT OBSERVATION
3. Etude Economique des 16 Etats de la Communauté	Elle doit permettre l'élaboration de politique sectionnelle, de programme d'action communautaire. En matière industrielle, agricole et commerciale	Les Universités de la CEDEAO, le CEA, la CNUCED le FMI	Les contacts ont été pris avec tous les organismes susceptibles de participer à ce projet. Une réunion de travail est prévue avec le leader de l'équipe d'experts au cours des semaines qui viennent pour arrêter les derniers détails de mise en route
4. Banque des Données	Constitution d'un centre de documentation et de recherche sur l'Afrique de l'Ouest	BIT CEA	Ce projet a été difficile à mettre en route. Néanmoins, les contacts préliminaires ont été pris et il devrait démarrer avant la fin de cette année

TITRE DU PROJET	DESCRIPTION SOMMAIRE	E T A T D ' A V A N C E M E N T	
		ORGANISATION PARTICIPANT AUX TRAVAUX AVEC CEDEAO	O B V E R S A T I O N
5. Institut bilingue Ouest Africain de gestion et d'administration publique	Institut destiné à devenir le creuset où les hauts cadres de la Communauté auront l'occasion de développer en commun l'indispensable esprit communautaire qui fera d'eux les ambassadeurs de la CEDEAO dans les divers pays membres.	CEA CIC UNIDO BIT PNUD	Un premier document devant servir de document de travail dans les divers contacts a été élaboré. Nous pensons pouvoir faire des propositions concrètes au prochain conseil des Ministres
6. Convention bilatérale sur le mouvement des personnes	Destiné à proposer un format type de convention bilatérale sur le mouvement des personnes	-	Projet terminé. Doit être examiné par les experts juristes en Janvier 1978.
7. Pacte de non agression	-	-	Projet déjà élaboré et soumis aux Etats Membres pour observations
8. Diffusion des actes de la Communauté	Procédure de dissémination des actes de la Communauté	-	Projet déjà terminé. Sera soumis aux Experts juristes en Janvier 1978

RELEVÉ DE COMPTE POUR LA PÉRIODE DU
11 JUILLET AU 31 OCTOBRE 1977.

1.	Solde en Banque le 11/7/77 avancé par le Nigéria	=		N 229 288,30
2.	Plus (a) Remise reçue de R.T. Briscoe (Nig.) Ltd.	=		800,00
	(b) Remboursement prêt aux fonctionnaires	=		1 193,74
3.	Fonds de la Côte d'Ivoire CFA 125 000 000,00 F	=		320 063,23
			551 345,27	

Dépenses au 31/10/77

1.	Salaires et Avances du mois	=		74 682,80
2.	Matériel de bureau	=		5 564,34
3.	<u>Véhicules :</u>			
	a) achat d'une motocyclette	=		615,00
	b) R.T. Briscoe (Nig.) Ltd.....	=		1 300,00
	c) Location voitures	=		11 152,81
	d) Dépenses courantes	=		3 188,41

Dépenses diverses

4.	a) Frais médicaux	=		907,53
	b) Versement bancaire à la CEA pour le projet d'Etude sur la coordi- nation des transports et des Communications	=		61 653,20
5.	Indemnités de Mission	=		62 683,35
6.	Frais d'Hôtel	=		111 704,64
7.	Achats Equipement de Bureau	=		41 361,47
8.	a) billets d'avion	=		16 006,74
	b) télégrammes	=		264,90

-----371 085,19-----

SOLDE DANS NOTRE LIVRE A LA FIN
DU MOIS d'OCTOBRE 1977 (31/10/77) 180 260,08


G. B. ADEBESIN

Accountant